

**PV N°1 DU COMITE DIRECTEUR DU 21 JUIN 2011**

**Présents** : *M. Roland BLIEKAST  
Mmes Malou BLIEKAST, Danielle BRAUN, Christiane EBY,  
Magali HUTH  
MM. Serge FLICK, Gérard HIRTZ, Jean-Pierre JOST,  
Bernard KACHELHOFFER, Richard KESSLER, René KIRSCH, Alain KLEIN,  
Jackie METZ, Yann MONTAGNE, Xavier OBERNESSER Denis OEHLER,  
Nicolas SARBACHER, Pierre WILT*

**Absent non excusé** : *M. Bernard STEIN*

**Invité** : *M. Abdel LOUCIF (absent excusé)*

\*\*\*\*\*

Continuons à faire œuvre de pédagogie, d'alerter les dirigeants et les entraîneurs des clubs, pour leur rappeler les obligations dignes d'un comportement sportif ou mieux d'un basketteur. C'est par ces quelques mots que le Président Roland BLIEKAST ouvre la première séance de travail de la saison 2011/2012.

**1. APPROBATION DU BILAN DE REPRISE**

Le bilan de la saison écoulée laisse apparaître **un excédent de 4.049,89 euros**. Le Comité Directeur décide à l'unanimité d'affecter ce montant sur « report à nouveau » pour la saison 2011/2012.

**2. BILAN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 JUIN 2011 à GRESSWILLER**

Les félicitations vont au Président Monsieur LAENG, aux dirigeants et bénévoles du club de DINSHEIM/GRESSWILLER pour la parfaite organisation de l'Assemblée Générale.

**3. RAPPORTS DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS**

Les rapports des Présidents de Commission servent à relater les activités réalisées durant la saison écoulée et non à autre chose !..

Or le Président de la Commission des arbitres a largement dépassé ses droits.

**Rappel : La compétence de la CDAMC est :**

- Délégation du Bureau
- Etude des réclamations
- Instruction et commentaires concernant le règlement officiel de Basket-Ball
- Etudes de toutes les questions relatives à l'arbitrage et au marquage chronométrage et la formation d'arbitres départementaux.

Le Président dans son rapport a bien précisé qu'il a échoué dans la formation malgré les nombreuses heures qu'il aurait accordées à former et superviser.

Pour clôturer son rapport le Président a commis une faute grave dans le non respect de la déontologie sportive à l'égard d'un membre du Comité Directeur (sans le nommer) ce qui pourrait lui valoir une sanction disciplinaire. Je ne vais pas aller jusque là, mais je demande au Comité Directeur de prendre acte de sa démission en sa qualité de Président de la CDAMC (présentée lors de l'Assemblée Générale du 3 juin dernier ce qui veut dire pour moi qu'il ne pourra plus occuper un poste quel qu'il soit au sein de la commission des arbitres pour la saison 2011/2012.

#### **4. MISE EN PLACE DES PRESIDENTS**

##### Arbitres et Marqueurs Chronométrateurs : Alain KLEIN

Suite à la démission lors de l'Assemblée Générale du poste de Président de la Commission des Arbitres et Marqueurs Chronométrateurs, Monsieur Bernard STEIN est remplacé par Monsieur Alain KLEIN à l'unanimité des membres du Comité Directeur.

##### Discipline : Président : Denis OEHLER

##### Formation, Statuts et Règlement : Président : Jean-Pierre JOST

##### Informatique : Présidente Magali HUTH

##### Médicale : Président Nicolas SARBACHER

##### Qualification et Contrôle : Présidente Malou BLIEKAST

##### Salle et Terrains : Président Yann MONTAGNE

##### Sportive SENIORS : Président Richard KESSLER

##### Sportive JEUNES : Président Pierre WILT

##### Technique et Technique Jeunes : Président Serge FLICK

Le Président Roland BLIEKAST, les Vices-Présidents Denis OEHLER et Jackie METZ, le Trésorier Gérard HIRTZ et la Secrétaire Danielle BRAUN font partie de droit de toutes les Commissions Départementales à l'exception de la Commission de Discipline et peuvent de ce fait assister d'office à toutes les réunions.

#### **5. BILAN JOURNEE MINI-BASKET**

Suite au report de la journée de mini-basket le Comité Directeur a apprécié l'engagement et la présence de 150 équipes sur le terrain du Centre Commercial Leclerc à GEISPOLSHHEIM.

Après un départ sous un ciel maussade, les dieux du basket nous ont permis d'organiser une très belle journée pour nos jeunes pousses à la satisfaction générale de tous les participants.

Un grand merci aux clubs présents et aux nombreux bénévoles dont certains arbitres étaient sur le terrain tôt le matin et jusqu'à la fin de la journée.

## **6. ANNUAIRE DEPARTEMENTAL**

Après quelques modifications, l'annuaire départemental sera imprimé et mis à la disposition des clubs courant septembre.

## **7. DISPOSITIONS FINANCIERES 2011/2012**

### **PRIX DES LICENCES**

Catégorie	Part F.F.B.B.	Part L.R.A.B.B.	Part CD 67	TOTAL
SENIOR - JUNIOR	21,00	5,50	7,50	<b>34,00</b>
JUNIOR AS	21,00	2,50	7,50	<b>31,00</b>
CADET	21,00	3,75	6,25	<b>31,00</b>
MINIME	13,05	3,75	5,70	<b>22,50</b>
BENJAMIN	13,05	3,00	4,45	<b>20,50</b>
POUSSIN	10,10	1,50	4,40	<b>16,00</b>
MOINS DE 9 ANS	10,10	1,50	4,40	<b>16,00</b>
BABY-BASKET	10,10	1,00	2,90	<b>14,00</b>
DIRIGEANT	11,45	3,00	4,05	<b>18,50</b>
DETENTE	16,35	-	1,65	<b>18,00</b>

ASSURANCES	Option A	3,30
	Option B	8,00

### **DROITS DE MUTATION**

Catégorie	Part F.F.B.B.	Part L.R.A.B.B.	Part CD 67	TOTAL
SENIOR - JUNIOR	27,00	27,50	28,50	<b>83,00</b>
CADET	27,00	20,50	21,50	<b>69,00</b>
MINIME	13,50	20,00	21,00	<b>54,50</b>
BENJAMIN/ POUSSIN	0	0	50,00	<b>50,00</b>
DIRIGEANT	16,00	20,00	15,00	<b>51,00</b>

### **DROITS POUR LICENCE T**

Catégorie	Part F.F.B.B.	Part L.R.A.B.B.	Part CD 67	TOTAL
SENIOR - JUNIOR	27,00	10,00	47,00	<b>84,00</b>
CADET	27,00	10,00	32,50	<b>69,50</b>
MINIME	13,50	12,50	28,00	<b>54,00</b>
BENJAMIN/POUSSIN	0	0	34,00	<b>34,00</b>

### **COTISATION DEPARTEMENTALE**

PAR ASSOCIATION	<b>100,00</b>
-----------------	---------------

### **DROITS D'ENGAGEMENT PAR EQUIPE**

SENIOR - JUNIOR	<b>55,00</b>
CADET	<b>25,00</b>
MINIME	<b>15,00</b>
BENJAMIN	<b>12,00</b>
POUSSIN	<b>12,00</b>
MOINS DE 9 ANS	<b>12,00</b>

### DEROGATION DE DATE

Dans le cas des rencontres reportées, c'est la date initiale prévue au calendrier qui fait foi

TOUTES CATEGORIES : dérogation arrivée au plus tard 16 jours avant la nouvelle date	<b>GRATUIT</b>
SENIORS / ANCIENS / JUNIORS : au plus tard 15 jours avant la nouvelle date	<b>35,00</b>
SENIORS / ANCIENS / JUNIORS : à 8 jours et moins de la nouvelle date	<b>63,00</b>
JEUNES (POUSSINS à CADETS) : au plus tard 15 jours avant la nouvelle date	<b>17,00</b>
JEUNES (POUSSINS à CADETS) : - à 8 jours et moins - rencontre de jeunes non jouée puis refixée	<b>25,00</b>

### FORFAITS

Forfait simple équipe SENIOR / ANCIEN / ENTREPRISE / JUNIOR	<b>50,00</b>
Forfait simple équipe CADET à POUSSIN	<b>25,00</b>
Forfait général équipe SENIOR / ANCIEN / ENTREPRISE / JUNIOR	<b>100,00</b>
Forfait général Equipe CADET à POUSSIN	<b>50,00</b>
Forfait tours préliminaires Coupe du Crédit Mutuel	<b>80,00</b>
Forfait finales de Coupe du Crédit Mutuel	<b>160,00</b>

### FAUTES TECHNIQUES JOUEURS

1 <sup>ère</sup> Faute	<b>10,00</b>
2 <sup>ème</sup> Faute	<b>30,00</b>
3 <sup>ème</sup> Faute	<b>60,00</b>
4 <sup>ème</sup> Faute	<b>85,00</b>
5 <sup>ème</sup> Faute + (ouverture dossier de discipline)	<b>100,00 (+ 150.00)</b>
Absence de possibilité de suspension suite à 3 <sup>ème</sup> faute (Fin de saison)	<b>60,00</b>
Absence de possibilité de suspension suite à 4 <sup>ème</sup> faute (Fin de saison)	<b>85,00</b>
Absence de possibilité de suspension suite à 5 <sup>ème</sup> faute (Fin de saison)	<b>200,00</b>

### FAUTES TECHNIQUES ENTRAINEURS

1 <sup>ère</sup> Faute technique Entraîneur Jeunes (Poussins à Cadets)	<b>50,00</b>
2 <sup>ème</sup> Faute technique Entraîneur Jeunes + (dossier de discipline)	<b>75,00 (+ 150.00)</b>
3 <sup>ème</sup> Faute technique Entraîneur Jeunes + (dossier de discipline)	<b>100,00 (+ 150.00)</b>

**Les sanctions financières des fautes techniques joueurs et entraîneurs sont cumulables.**

### AMENDES

Absence à l'Assemblée Générale	<b>100,00</b>
Absence d'une équipe après engagement journée Mini-basket	<b>20,00</b>
Absence envoi copie feuilles de marque Championnat de France	<b>30,00</b>
Assistant de table de marque non licencié	<b>Jeunes : 10,00 Seniors : 20,00</b>
<b>Absence Officiels de table de marque :</b>	
- championnat à obligation	<b>15,00</b>
- HF – PHF – D 1 – D 2 – Juniors	<b>10,00</b>
- Cadets - Minimes – Benjamins – Poussins	<b>5,00</b>
<b>Absence Responsable de l'organisation :</b>	
- championnat à obligation	<b>15,00</b>
- HF – PHF – D 1 – D 2 – Juniors	<b>10,00</b>
- Cadets - Minimes – Benjamins – Poussins	<b>5,00</b>
Entraîneur non licencié dirigeant une rencontre	<b>80,00 + sanction sportive</b>
Feuille de marque falsifiée après signature de l'arbitre	<b>300,00</b>

Feuille de marque incomplète	<b>15,00</b>
Feuille de marque parvenue hors délai	<b>16,00 (limité à 3 feuilles)</b>
Joueur ayant participé à une rencontre sous fausse licence	<b>150,00</b> + sanction sportive + ouverture dossier disciplinaire
Joueur non licencié participant à une rencontre	<b>80,00</b> + sanction sportive
Licence manquante poussin à cadet	<b>8,00</b> par licence - maximum <b>24,00</b>
Licence manquante senior	<b>16,00</b> par licence - maximum <b>48,00</b>
Non respect du statut de l'arbitrage (arbitre manquant)	<b>150,00</b>
Ouverture dossier de discipline	<b>150,00</b>
Rencontre fixée sans accord du Comité départemental	<b>100,00</b>
Rencontre perdue par pénalité	<b>20,00</b> + sanction sportive
Résultat non communiqué	<b>10,00</b>
Retard envoi copie feuilles de marque Championnat de France	<b>16,00</b>
Retard retour des calendriers	<b>40,00</b>
Retard envoi liste de brûlage – liste personnalisée	<b>50,00</b>
Retard communication date et horaire : - Coupes des Jeunes - Coupe Crédit Mutuel - Rencontre à refixer	<b>10,00</b>
Retard paiement cotisation annuelle ou autre	supplément de 10 % du montant de l'impayé
Retard réception rapport	<b>20,00</b>
Retard feuille d'engagement arbitre ou feuille incomplète	<b>50,00</b>
Absence renseignement disponibilité arbitre	<b>20,00</b>
Arbitre non excusé et sans réponse lors d'une convocation à un stage obligatoire	<b>20,00</b>
<u>Retour de convocation Arbitres :</u>	
- à partir du 2 <sup>ème</sup> retour	<b>10,00</b>
- 3 <sup>ème</sup> retour	<b>30,00</b>
- 4 <sup>ème</sup> retour	<b>50,00</b>
<u>Retour de convocation Arbitres :</u>	
- 1 <sup>ère</sup> fois rencontre pas sifflée, ni excusée	<b>30,00</b>
- 2 <sup>ème</sup> fois	<b>50,00</b>
- 3 <sup>ème</sup> fois	<b>50,00</b>

### DIVERS

Abonnement PV hebdomadaire et autres publications	<b>GRATUIT</b>
Abonnement PV hebdomadaire supplémentaire	<b>150,00</b>
Appel d'une décision administrative (fixé par la FFBB)	<b>375,00</b>
Bloc de feuilles de marque	<b>7,00</b>
Cautionnement d'appel disciplinaire (fixé par la FFBB)	<b>310,00</b>
Droit de réclamation	<b>175,00</b>
Duplicata de licences	<b>2,00</b>
Duplicata de licences de toute une équipe suite à vol ou perte	<b>10,00</b>
Imprimés FFBB (mutation)	<b>3,00</b>
Notification (envoi courrier avec AR)	<b>10,00</b>



## **8. BAREME D'ARBITRAGE**

### **1. INDEMNITE DE MATCH (inchangé)**

CATEGORIE	MONTANT EN EUROS
POUSSINS	12,00
BENJAMINS	16,00
MINIMES	18,00
CADETS	20,00
JUNIORS	20,00
SENIORS	20,00

Une augmentation de 2 €uros par tranche kilométrique est approuvée à l'unanimité des membres présents.

### **2. INDEMNITES DE DEPLACEMENT**

Le kilométrage à retenir est celui figurant sur le barème entre la résidence de l'arbitre et le lieu de la rencontre. Si plusieurs rencontres se disputent au même endroit, ce montant est à répartir équitablement sur l'ensemble d'entre elles.

DEPLACEMENT	MONTANT EN EUROS
0 à 10 KM	10,00
11 à 20 KM	14,00
21 à 30 KM	18,00
31 à 40 KM	22,00
41 à 50 KM	26,00
51 à 60 KM	30,00
61 à 70 KM	34,00
71 à 80 KM	38,00
81 et au-delà	42,00

### **3. INDEMNITES SUPPLEMENTAIRES (inchangé)**

A appliquer uniquement pour des rencontres de Championnat Senior.

NIVEAU	MONTANT EN EUROS
EM, PEM	8,00
HM, EF	5,00

### **4. COUPE DU CREDIT MUTUEL (inchangé)**

Indemnité supplémentaire à appliquer en fonction du niveau de l'équipe hiérarchiquement la plus élevée en présence.

NIVEAU	MONTANT EN EUROS
NF1, NF2, NF3, NM2, NM3, PNM, PERM, PNF, PERF, EMD, PEMD, HM,EF	8,00

### **5. ARBITRES STAGIAIRES + ARBITRES DE CLUB (Rencontres Poussins(es) et Benjamins(es))**

Indemnité de 10,00 Euros par rencontre (sans frais de déplacements).

## **9. SELECTIONS BENJAMINS/BENJAMINES**

Le Comité Directeur adresse au nom de tous les basketteurs bas-rhinois ses plus sincères félicitations aux joueurs et joueuses et à leurs encadrants, aux deux chefs de délégations (MM. KESSLER Richard et METZ Jackie) pour leurs médailles de bronze lors des finales nationales Benjamins/Benjamines à MONTBRISON.

### **SELECTION BENJAMINES**

**BADY Claire – FISCHER Laura – STREBLER Marie – DEROO Caroline – CANTIN Ella – SOMMER Lucie – BUCK Laura – INSALACO Solène – HILTENBRANDT Cécile – FOPPOSSI Marie-Paule.**

**Entraîneurs : WAGNER Francis et COMBETTES Céline**

### **SELECTION BENJAMINS**

**GANCARSKI Hugo – BEYHURST Ludovic – DJOKO Paul – BERA Charles-Dylan – NTLIKINA Franck – ANSTETT Hugo – DIEHL Hugo – VOLTZENLOGEL Jérémie – DOREZ Nicolas – FLICK Xavier.**

**Entraîneurs : HUFSCMITT Joseph et TSCHAMBER Jérémy**

Nos plus sincères félicitations vont également à l'équipe d'Alsace des minimes féminines pour leur magnifique titre de Championne de France à LA BAULE.

## **10. PROCEDURE OUVERTE A L'ENCONTRE DU CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL Yannick BEHR**

- En vue de l'instruction d'un dossier pour un éventuel licenciement du Conseiller Technique Fédéral Yannick BEHR, le Comité Directeur décide à la majorité (à 15 oui / 1 non et 2 bulletins blancs) d'entamer cette procédure.
- Dans le cadre de l'instruction de ce dossier et d'une éventuelle procédure devant le Conseil des PRUD'HOMMES, le Comité Directeur donne mandat à l'unanimité au Président Roland BLIEKAST pour représenter le Comité jusqu'au terme de la procédure.

## **11. DIVERS**

### **Commissions Sportives SENIORS et JEUNES**

Nous restons dans l'attente de l'engagement définitif des équipes, la date limite étant le 2 juillet 2011.

A ce jour seul trois équipes masculines et une féminine se sont engagées pour le championnat Juniors.

**Ce championnat Junior sera obligatoire pour la saison 2012/2013.**

Nous rappelons quand cas d'insuffisance de licenciés(es) et pour créer une équipe Juniors(es), chaque club peut faire appel à des joueurs ou joueuses d'un autre club en faisant une licence AS (autorisation secondaires) – voir article 407.7.2 page 73 de l'annuaire fédéral.

## Coupe du Crédit Mutuel

Une réunion entre les parties concernées (responsable Crédit Mutuel et CD67) a eu lieu le 16 juin à Duttlenheim. Il a été décidé de modifier le calendrier et le système des rencontres à partir des 1/8 de finale pour la 11<sup>ème</sup> édition dont les grandes lignes seront dévoilées aux clubs lors de la réunion du 23 juin à la Maison des Sports.

## Sport en Entreprise

Sur demande des clubs corporos le championnat Sport en Entreprise débutera en même temps que le championnat senior.

Modification du règlement Sport en Entreprise de la saison 2011/2012.

La réunion de rentrée est fixée au mardi 6 septembre 2011.

## Commission Médicale

Suite au questionnaire sur le DAE adressé aux clubs il y a 2 mois, nous n'avons eu que 8 retours sur 100 clubs. Etant donné le nombre insuffisant des réponses, cela n'est pas significatif et il n'y donc pas eu d'analyse des résultats.

La prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au mercredi 24 août 2011 à 19H15.

Aucun autre point n'étant soulevé, le Président remercie les membres du Comité Directeur, il clôt la séance, non sans leur avoir souhaité de bonnes mais brèves vacances, la saison 2011/2012 démarre dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

**Le secrétariat sera fermé pour congés  
du LUNDI 1<sup>er</sup> AOUT au VENDREDI 19 AOUT**

La Secrétaire Générale,  
**Danielle BRAUN**

Le Président,  
**Roland BLIEKAST**

